

## Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en décembre 2015

Chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi) est menée afin de mieux connaître les motifs de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En décembre 2015, 478 300 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont sortis des catégories A, B, C, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie D ou E (demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi) ou non. Selon l'enquête, parmi eux, 42,0 % ont repris un emploi et 12,7 % sont entrés en formation.

3,4 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin novembre 2015 sont sortis de ces catégories au cours du mois de décembre 2015 pour reprendre un emploi. Ce taux est légèrement en baisse par rapport au trimestre précédent (3,6 % en septembre 2015) mais stable sur un an (3,4 % en décembre 2014).

Parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sortis pour reprendre un emploi en décembre 2015, 65,2 % ont accédé à un emploi durable (CDI, autre contrat de six mois ou plus, mise à son compte) et 84,6 % étaient encore en emploi en mars 2016, trois mois après leur sortie.

### Le taux de sortie pour reprise d'emploi recule de 0,2 point au 4<sup>e</sup> trimestre 2015

En décembre 2015, 478 300 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sont sortis de ces catégories, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non. Parmi eux, 42,0 % ont repris un emploi et 12,7 % sont entrés en formation (tableau 1). Alors qu'elle était en hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, la part des reprises d'emploi dans les sorties baisse de 1,4 point ce trimestre ; elle reste tout de même en hausse sur un an (+0,9 point). La part des entrées en formation progresse de 0,7 point sur le trimestre, après deux trimestres consécutifs de baisse ; sur un an elle recule de 0,2 point.

Tableau 1

#### Répartition des sorties par motif réel et taux de sortie par motif réel

En % sauf mention contraire, données CV5

	Répartition des sorties par motif réel*			Taux de sortie par motif réel**		
	Déc. 2014	Sept. 2015	Déc. 2015	Déc. 2014	Sept. 2015	Déc. 2015
Reprise d'emploi.....	41,1	43,4	42,0	3,4	3,6	3,4
Formation .....	12,9	12,0	12,7	1,0	0,9	1,0
Retraite .....	1,6	1,5	1,6	0,1	0,1	0,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire.....	8,0	7,9	8,3	0,6	0,6	0,7
Non-renouvellement volontaire de la demande.....	2,5	2,7	3,0	0,2	0,2	0,2
Non-renouvellement accidentel de la demande.....	8,4	8,5	9,4	0,6	0,6	0,7
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription .....	18,3	18,6	16,5	1,4	1,4	1,3
Radiation administrative .....	2,1	1,4	2,0	0,2	0,1	0,2
Autre motif de sortie .....	5,1	4,1	4,3	0,4	0,3	0,4
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>
<b>Nombre de sorties (CV5-CJ0) (en milliers) .....</b>	<b>470,6</b>	<b>478,3</b>	<b>478,3</b>			

\* La part des reprises d'emploi dans les sorties des catégories A, B, C rapporte le nombre de sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de sorties de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

\*\* Le taux de sortie pour reprise d'emploi un mois *m* rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1* et sortis de ces catégories pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1*.  
Champ : \* sorties des catégories A, B, C ; \*\* demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Tableau 2

#### Taux de sortie pour reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %, données CV5

	Déc. 2014	Sept. 2015	Déc. 2015
<b>Ensemble .....</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>
<b>Sexe</b>			
Hommes.....	3,5	3,7	3,6
Femmes.....	3,3	3,4	3,2
<b>Âge*</b>			
Moins de 25 ans.....	5,7	6,0	5,9
De 25 à 49 ans .....	3,5	3,7	3,5
50 ans ou plus.....	1,5	1,7	1,6
<b>Ancienneté en catégories A, B, C*</b>			
Moins d'un an.....	4,4	4,7	4,5
Un an ou plus.....	2,1	2,3	2,2

\* L'âge est calculé en fin de mois. L'ancienneté est calculée par rapport au mois de sortie.

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin novembre 2015, 3,6 % des hommes sont sortis de ces catégories en décembre 2015 pour reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Fin novembre 2015, en France métropolitaine, 5 447 700 demandeurs d'emploi étaient inscrits en catégories A, B, C et 3,4 % d'entre eux sont sortis de ces catégories au cours du mois de décembre 2015 pour reprendre un emploi (graphique 1, tableau 1 et tableau 2). Ce taux de sortie pour reprise d'emploi diminue de 0,2 point sur le trimestre et reste stable sur un an.

## Le taux de sortie pour reprise d'emploi reste plus élevé pour les hommes fin 2015

En décembre 2015, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 3,6 % pour les hommes et de 3,2 % pour les femmes (graphique 2). Sur le trimestre, ce taux a baissé de 0,1 point pour les hommes et de 0,2 point pour les femmes (respectivement +0,1 point et -0,1 point sur un an).

Le taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi dépend fortement de l'âge : en décembre 2015, il est de 5,9 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 3,5 % pour les 25-49 ans et 1,6 % pour les 50 ans ou plus (graphique 3). Sur le trimestre, ce taux a diminué pour les trois tranches d'âge : -0,1 point pour les moins de 25 ans et les 50 ans ou plus, -0,2 point pour les 25-49 ans.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est nettement plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an en catégories A, B, C) : il s'élève à 2,2 % en décembre 2015, contre 4,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an (graphique 4). Sur le trimestre, le taux de sortie pour reprise d'emploi a diminué de -0,1 point pour les demandeurs d'emploi de longue durée et de -0,2 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an.

**Tableau 3**  
Type de contrat de travail et temps de travail des emplois occupés à la sortie

En %, données CVS

	Déc. 2014	Sept. 2015	Déc. 2015
<b>Emploi durable*</b> .....	<b>67,1</b>	<b>66,4</b>	<b>65,2</b>
<b>Type de contrat</b>			
CDI.....	33,4	34,5	33,4
CDD, saisonnier, vacation.....	37,0	35,5	34,1
Intérim .....	13,0	13,7	14,8
Contrat aidé.....	9,2	9,8	10,5
À son compte .....	6,4	5,5	6,2
Autres.....	0,9	1,0	1,0
<b>Temps de travail</b>			
Temps plein.....	74,2	73,8	72,5
Temps partiel.....	25,8	26,2	27,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

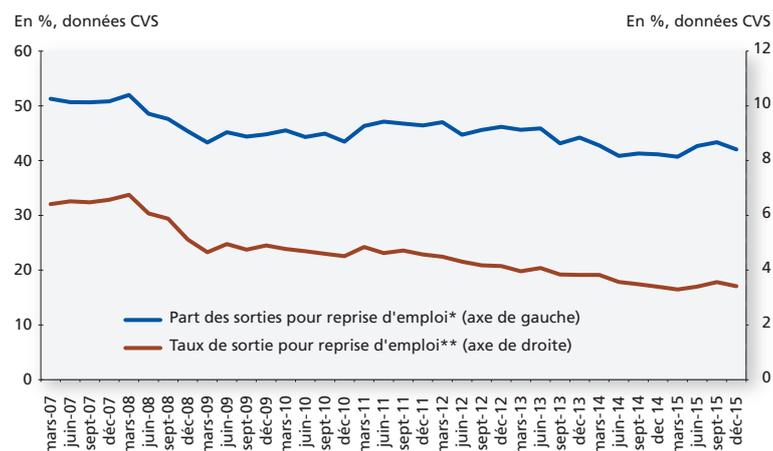
\* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

**Graphique 1**

### Part des sorties pour reprise d'emploi et taux de sortie pour reprise d'emploi

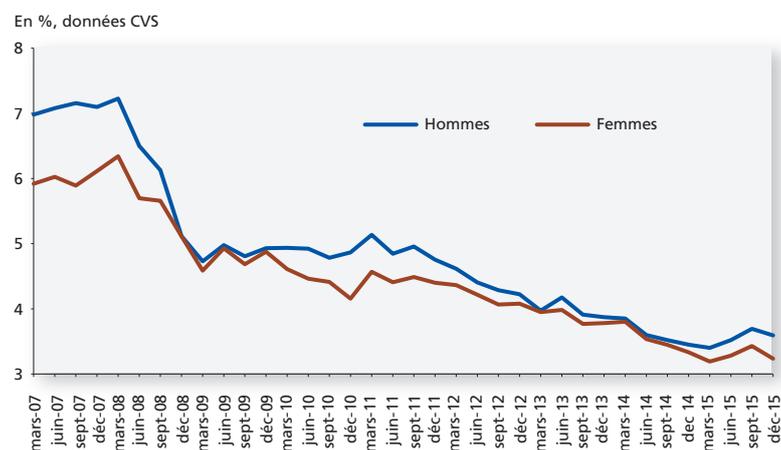


Champ : \* sorties des catégories A, B, C ; \*\* demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

**Graphique 2**

### Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe

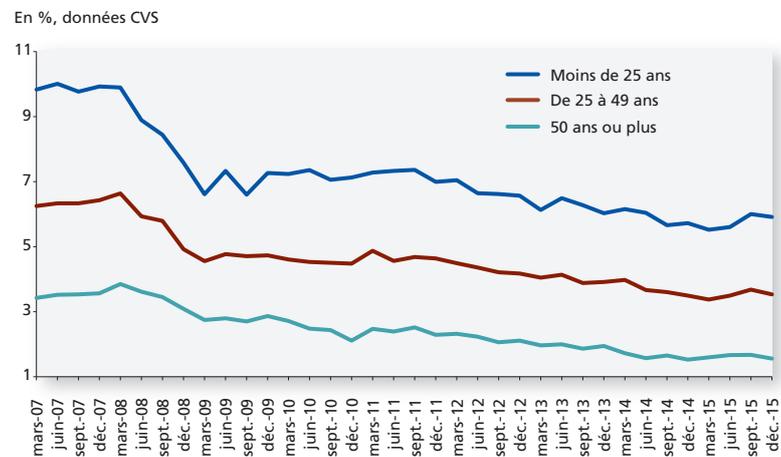


Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

**Graphique 3**

### Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

## Les deux tiers des emplois occupés à la sortie sont durables

Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en décembre 2015 pour reprendre un emploi, 65,2 % ont accédé à un emploi durable (1). Cette part diminue de 1,2 point par rapport au trimestre précédent et de 1,9 point sur un an (tableau 3 et graphique 5). Les CDI représentent en décembre 2015 à eux seuls 33,4 % des emplois repris, le même niveau qu'un an plus tôt.

72,5 % des emplois occupés par les sortants de décembre 2015 sont à temps plein, part stable sur le trimestre.

84,6 % des sortants pour reprise d'emploi de décembre 2015 sont encore en emploi 3 mois après leur sortie ; cette part est quasi stable depuis mi-2015 (graphique 5).

**Valérie Bernardi (Dares),  
Christel Poujouly (Pôle emploi).**

(1) CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.

Données des graphiques et tableaux  
accessibles au format excel



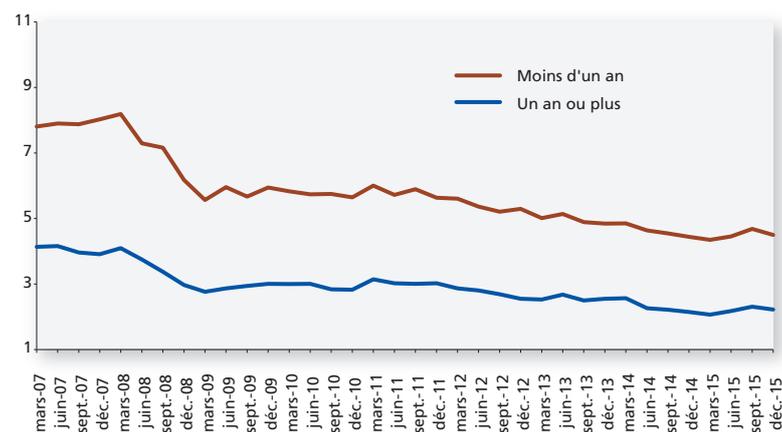
Pour en savoir plus

- Les séries trimestrielles sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
- Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2014. La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit », *Dares Résultats* n° 90, décembre.

Graphique 4

Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté en catégories A, B, C

En %, données CVS

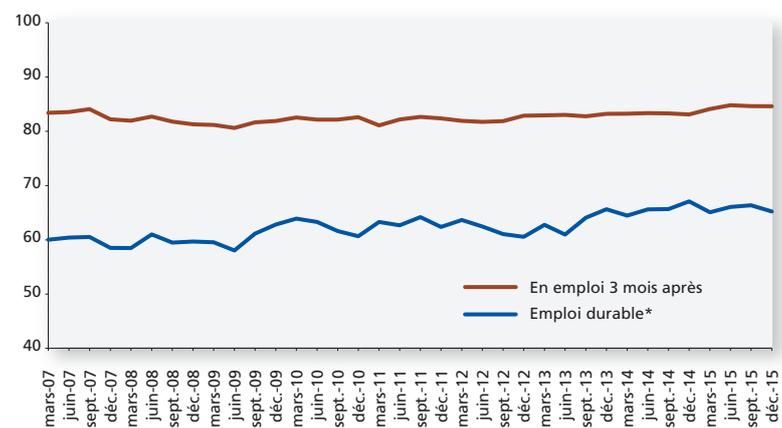


Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.  
Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 5

Part des sortants pour reprise d'emploi en emploi durable\* et en emploi trois mois après leur sortie

En %, données CVS



\* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.  
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.  
Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

### DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),

39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

## L'enquête Sortants des listes de Pôle emploi

Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C afin de mieux connaître les motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, la STMT (statistique mensuelle du marché du travail), sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi.

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre), trois mois après leur sortie. Certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi, d'autres le sont encore, mais en catégorie D ou E. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à leur sortie : les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis. Sont hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation ou retraite.

Les motifs réels de sortie des catégories A, B, C sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes interrogées et la STMT pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi correspondent aux demandeurs d'emploi qui déclarent être sortis pour ce motif ou qui déclarent être sortis pour un autre motif (hors formation, retraite, maladie, invalidité ou vacances) et sont en emploi le mois de la sortie.

Comme toute statistique établie à partir d'une enquête, les parts et taux de sortie par motif sont estimés avec une marge d'incertitude liée à la taille de l'échantillon. Chaque trimestre, environ 15 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine dans le cadre de l'enquête Sortants. Pour décembre 2015, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties est estimée à 40,3 % avec une précision, à 95 %, de plus ou moins 0,8 point (donnée brute). Cela signifie qu'il y a 95 % de chances pour que la part des sorties pour reprise d'emploi qui serait mesurée sur l'ensemble des sortants (et non plus sur un échantillon) soit comprise entre 39,5 % et 41,1 %.

Les comportements de sortie présentent un caractère saisonnier. Pour tenir compte de cette saisonnalité et du fait que les quatre mois d'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qui se passe sur l'année, les données sont désaisonnalisées et calées sur les volumes de sorties CVS-CJO estimés à partir de la STMT. Chaque année, pour la publication relative aux sortants de septembre, les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) sont actualisés pour tenir compte de l'année écoulée.

### Définition des catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie statistique	Définition
<b>A</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
<b>B</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte ( <i>i.e.</i> de 78 h ou moins au cours du mois)
<b>C</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue ( <i>i.e.</i> de plus de 78 h au cours du mois)
<b>D</b>	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
<b>E</b>	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

### Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Retraite	Départ en retraite (et entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011)
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de télé-actualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

\* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.